Vendredi 8 Décembre 2017
Collège Pierre de Ronsard
Saint Maur des Fossés

Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République

#MobilisationEcole

En quoi l'enseignement des Arts plastiques contribue-t-il à la transmission des valeurs de la République Française ?

Laïcité et symboles de la République

Brice Sicart

IA IPR
Arts plastiques

Rectorat de l'académie de Créteil
4, Rue Georges Enesco
94010 Creteil Cedex

T. 06 15 96 57 45 | P. 06 37 78 89 66
brice.sicart@ac-creteil.fr twitter: @sicartb

académie Créteil

RÉGION ACADÉMIQUE ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

academie.creteil @accreteil accreteil.fr

Valeurs républicaines et enseignements

Les valeurs de la République
sous-tendent l'ensemble des disciplines,
chacune leur donnant sens
dans le champ du savoir qui est le sien.

En quoi l'enseignement des Arts plastiques contribue-t-il à la transmission des valeurs de la République Française ?

Les valeurs républicaines à l'École

L'École doit transmettre aux élèves l'ensemble des valeurs républicaines à travers ses enseignements, la vie scolaire et l'ensemble des actions éducatives qu'elle porte.

Il appartient à l'ensemble des adultes qui interviennent auprès des élèves dans **l'exercice de leurs fonctions** de faire **partager ces valeurs.**

« Outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme **mission première à l'école** de faire partager aux élèves **les valeurs de la République**. Le **droit à l'éducation** est garanti **à chacun** afin de lui permettre [...] d'**exercer sa citoyenneté**. » (loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'École du 23 avril 2005 - art.2).

http://eduscol.education.fr/cid46702/les-valeurs-de-la-republique.html

Programmes Enseignement artistiques

Enseignements artistiques

La sensibilité et l'expression artistiques sont les moyens et les finalités des enseignements artistiques. Moyens, car elles motivent en permanence la pratique plastique comme le travail vocal, l'écoute de la musique et le regard sur les œuvres et les images. Finalités, car l'ensemble des activités nourrit la sensibilité et les capacités expressives de chacun. **Les enseignements artistiques prennent en compte le son et les images qui font partie de l'environnement quotidien des élèves. Ils développent une écoute, un regard curieux et informé sur l'art, dans sa diversité. Ils contribuent ainsi à la construction de la personnalité et à la formation du citoyen, développant l'intelligence sensible et procurant des repères culturels, nécessaires pour participer à la vie sociale.**

Ces deux enseignements sont propices à la démarche de projet. Ils s'articulent aisément avec d'autres enseignements pour consolider les compétences, transférer les acquis dans le cadre d'une pédagogie de projet interdisciplinaire, s'ouvrant ainsi à d'autres domaines artistiques, tels que l'architecture, le cinéma, la danse, le théâtre... Ils s'enrichissent du travail concerté avec les structures et partenaires culturels. Ils sont ainsi le fondement, au sein de l'école, du parcours d'éducation artistique et culturelle de chaque élève, contribuant aux trois champs d'action constitutifs : rencontres, pratiques et connaissances. Par leur intégration au sein de la classe, ils instaurent une relation spécifique au savoir, liée à l'articulation constante entre pratique et réflexion.

Les enjeux de l'égalité filles-garçons

L'égalité des filles et des garçons est la première dimension de l'égalité des chances que l'École doit garantir aux élèves : il s'agit d'**une obligation légale** et d'**une mission fondamentale**.

C'est le sens des articles L. 121-1 et L. 312-17-1 du code de l'éducation qui disposent que l'École contribue, à tous les niveaux, à **favoriser la mixité et l'égalité entre les femmes et les hommes**, notamment en matière d'**orientation**, ainsi qu'à la **prévention des préjugés sexistes et des violences faites aux femmes**.

« sensibiliser l'ensemble des personnels enseignants et d'éducation à l'égalité entre les femmes et les hommes et à la lutte contre les discriminations » (article L. 721-2 du code de l'éducation)

http://eduscol.education.fr/cid46856/egalite-filles-garcons.html

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=6&ref_id=23956

Allégorie, symbole, emblème, ne sont pas synonymes.

Une femme, coiffée d'un bonnet phrygien, et qui foule aux pieds une couronne, forme un tableau relativement complexe, destiné à exprimer l'idée que la République écrase la monarchie : ce discours imagé, substitué au discours abstrait, est typiquement une allégorie.

Le bonnet phrygien signifie que cette femme est par excellence un champion de la liberté, puisque ce bonnet était à Rome mis sur la tête des esclaves affranchis ; cette liaison n'est pas d'une évidence primaire, elle vient de l'histoire, on la possède par la culture ; on dira donc que le bonnet phrygien est un symbole.

Si cette femme à bonnet phrygien se réduit à un buste ou même à un profil banal, après un siècle d'accoutumance à ce qui sera devenu une convention, stable et partout reçue, on parlera plutôt d'emblème.

«La femme au bonnet phrygien est l'emblème de la République française» - ainsi s'exprime le Petit Larousse, pour illustrer précisément le mot emblème..."

Maurice Agulhon, Marianne au combat.
L'imagerie et la symbolique républicaines de 1789 à 1880,
Flammarion, 1979, p. 8.

Bibliographie non exhaustive

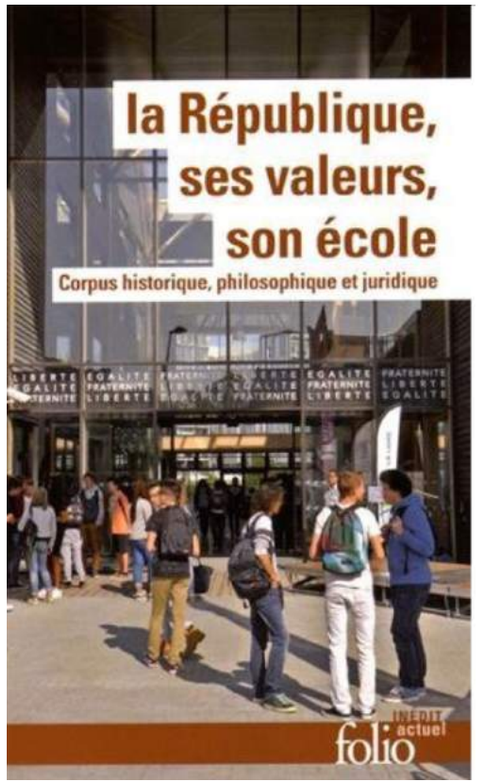

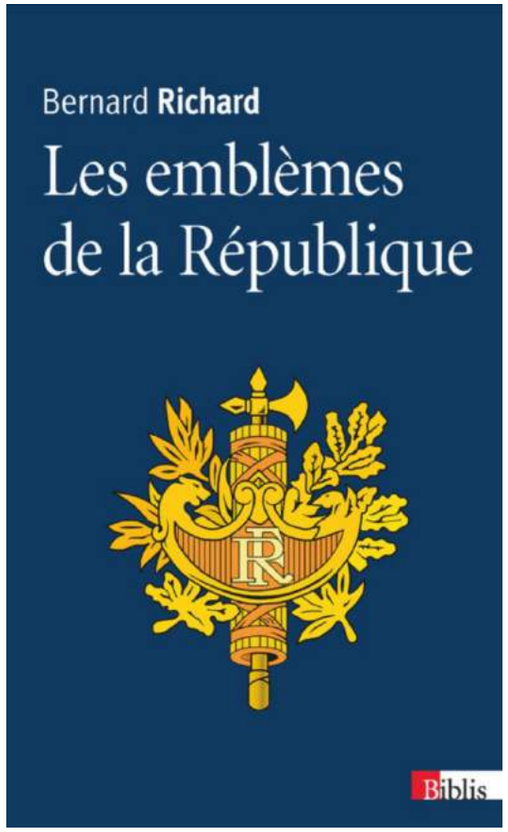

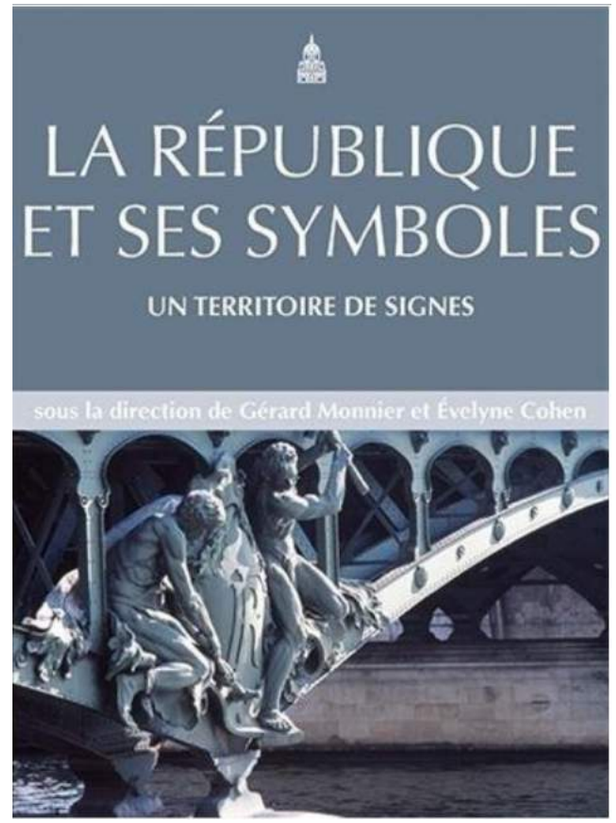

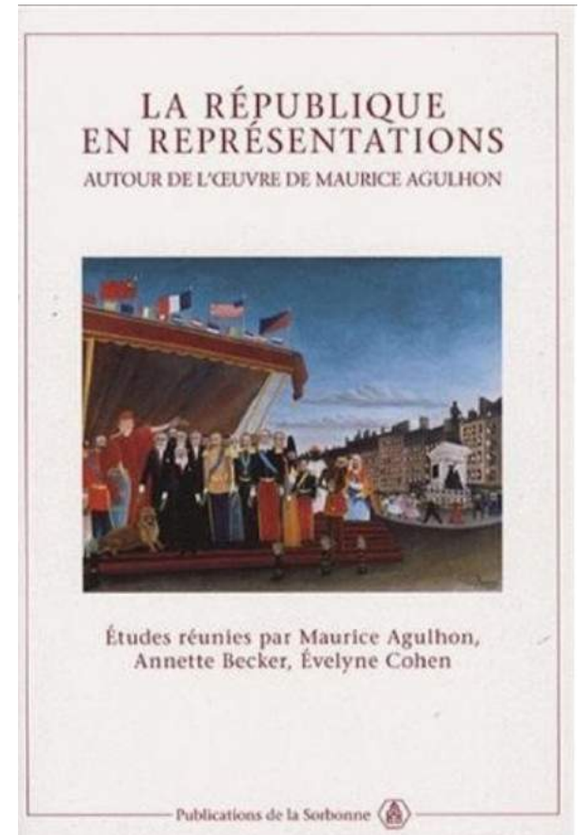

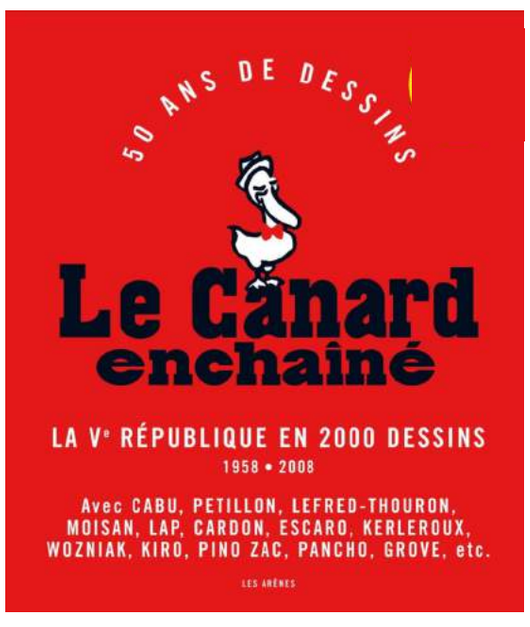

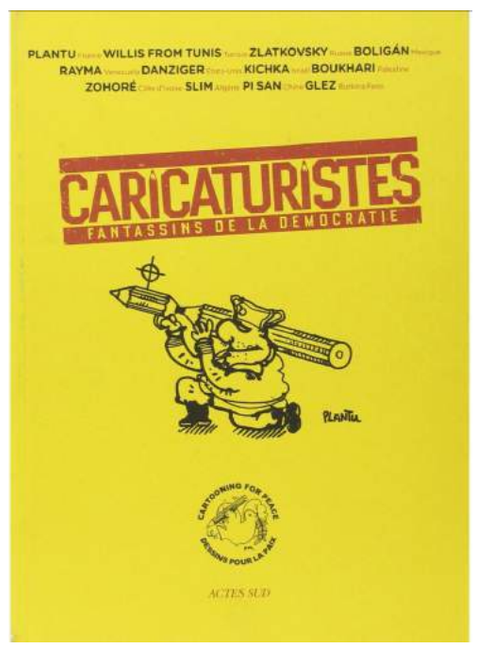

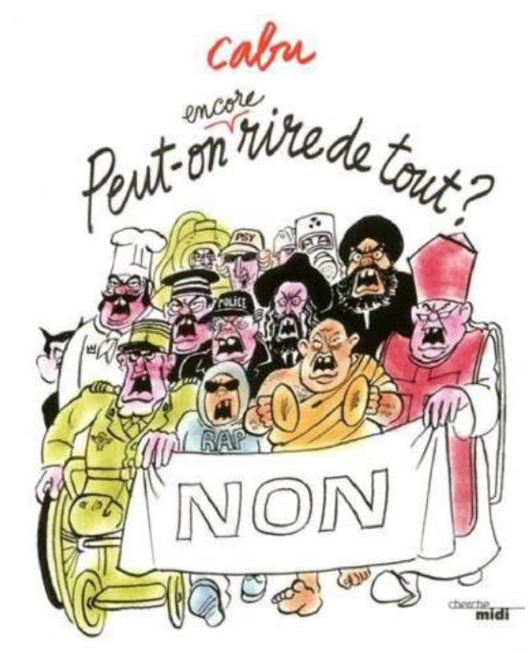

Culture artistique

Jacques-Louis DAVID, *Le Serment du Jeu de paume, 20 juin 1789*, Après 1791
huile sur toile, 65 x 88,7 cm, Musée Carnavalet, Paris

Antoine-Jean GROS, *Figure allégorique de la République*, 1795
huile sur toile, 63X71 cm, Musée national du château de Versailles
© Photo RMN-Grand Palais

#

Culture artistique

Eugène DELACROIX,
La Liberté guidant le peuple,
1831,
huile sur toile, 265 x 327 cm.
Musée du Louvre, Paris.
© 2007 Musee du Louvre /
Angèle Dequier

Jean-Baptiste CARPEAUX, *Pourquoi naître esclave?* 1868/1872
Plâtre patiné façon terre cuite, H. 61 cm
Collection particulière

Culture artistique

Léopold MORICE et François-Charles MORICE,
Monument à la République,
1883
Bronze, pierre
Ht. 25 m
Place de la République, Paris (France)

http://paris1900.lartnouveau.com/paris10/place_de_la_republique/statues.htm

Culture artistique

Ieoh Ming PEI, *La Pyramide du Grand Louvre*, 1989,
Architecture, verre et acier, 20 x 33 x 33 m,Cour Napoléon, Le Louvre, Paris

http://www.louvre.fr/histoire-du-louvre

Histoire des Arts

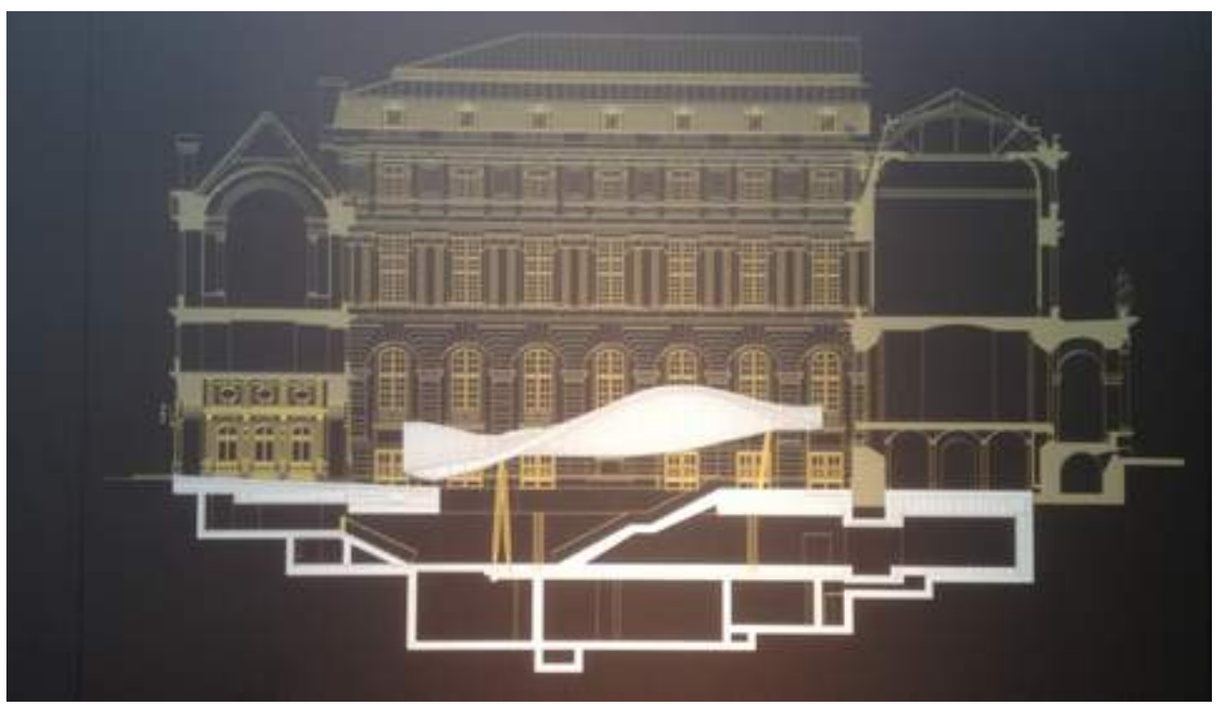

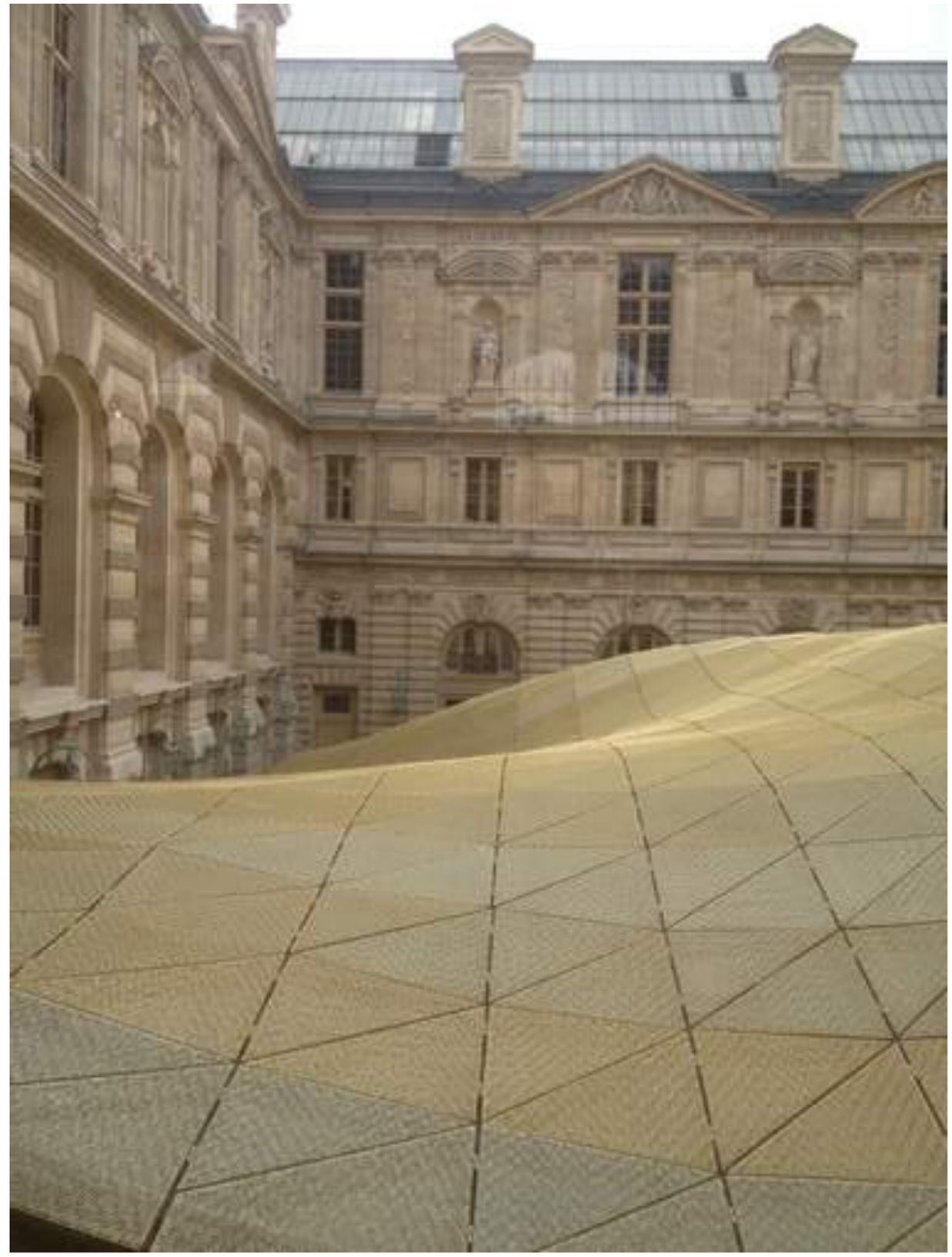

Mario BELLINI et Rudy RICCIOTTI, Le Pavillon des Arts de l'Islam, 2012
Cour Visconti, Le Louvre, Paris

Martin ARGYROGLO, *Nation*, 11 Janvier 2015, photographie numérique diffusée sur internet.
Photo : © Martin Argyroglo 2014, (Document extrait du : site http://www.martin-argyroglo.com)

Culture artistique

Isabelle BAURET, *La charte graphique de la communication gouvernementale,* 1999

Femmes artistes

http://www.femmespeintres.net

Histoire des Arts

État, société et modes de vie

Eugène DELACROIX,*La Liberté guidant le peuple*, 1830
huile sur toile, 260 x 325 cm
Musée du Louvre, Paris

François RUDE, *La Marseilleisse* ou *Départ des volontaires de 1792*, 1833-1836,
Pierre de Chérance , Ht. 1270 cm
Arc de Triomphe, Paris

Jean-Jacques FRANÇOIS,
Déclaration universelle des droits de l'Homme et du Citoyen,
huile sur bois, 71 x 56 cm
Musée Carnavalet, Paris

Jean Honoré FRAGONARD,
Décor peint de l'escalier, 1791
Peinture à la colle sur enduit,
Bastide Musée Fragonard,
Grasse.

Victor HUGO, *Les Misérables, La mort de Gavroche*,
Cinquième partie, Livre 5, chapitre 15, 1862

Joseph ROUGET de LISLE,
Hymne des marseillais ou *La Marseillaise,* 1792,
hymne national français
de 1795 à 1804 puis définitivement depuis 1884.

Contexte historique: Révolutions et Symboles aux XVII° et XVIII° siècles.